

Compte - rendu Sommaire de la réunion de Conseil Municipal en date du 19 janvier 2010.

**Présents:** M REGNAULT René, Maire

Mmes BACH Fabienne, GUICHARDOT Béatrice, PLANCHON Rachel, LAURENT Magali, BLIN Nathalie, Mrs POURNIN Frédéric, BERNARD Michaël, GENTY Daniel, PERRET Jean Paul.

Absent excusé : FROSSARD Patrick

Secrétaire de séance : Mme BACH Fabienne

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30 et donne lecture du compte-rendu de la séance du 07 décembre 2009. Chaque membre du conseil municipal accepte à l'unanimité ce compte-rendu.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

### **ASSAINISSEMENT :**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la demande de subventions pour l'assainissement des branchements particuliers et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

Mercredi 20 janvier seront convoqués les habitants de ces écarts en mairie afin de leur exposer la solution technique de l'assainissement. Les écarts ne sont pas raccordés au réseau collectif du village. Ils seront sur un collectif individuel.

### **Echange de terrain 265 m2:**

GFA BERTHENET échange de terrain contre la gratuité du branchement de l'assainissement à la ferme d'un montant de 850€. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Monsieur le Maire informe son conseil de la signature d'un avenant relatif aux extensions du village.

### **Assurance des risques statutaires du personnel :**

Le conseil municipal reconduit à l'unanimité l'assurance des risques statutaires du personnel par l'agence Gras Savoye.

### **Extension du réseau d'eau à la Ferme de la Grange au Noir :**

Mme BACH donne lecture du courrier de Madame GONIN Française.

Le conseil municipal accepte que Madame GONIN continue à s'approvisionner en eau à la Commune.

Le conseil municipal décide d'entamer une étude sur l'extension d'eau à la ferme de la Grange au Noir.

### **M le Maire lit un article de presse concernant un château d'eau commun avec la Commune de Chamesson.**

Le conseil municipal n'est pas informé de ce projet. Un courrier sera adressé à la Commune de Chamesson afin de leur faire part de notre étonnement.

### **Ecole - Voyage:**

Mme GUICHARDOT indique que certaines classes du RPI se rendront au lac de Der et donne des informations concernant l'organisation et le coût du voyage.

La commune est sollicitée pour un montant de 1000€ afin de participer au financement de ce voyage. Le Centre Communal d'Action Sociale prendra en charge cette subvention.

**Convention SCHMIT :**

M le Maire est autorisé à signer la convention.

**Accès handicapés :**

Il faut créer une commission ou autre pour faire un diagnostic dans ce domaine. Une étude pourra peut-être être menée conjointement avec la Communauté de Communes.

**ALLO PIZZA :** Le conseil municipal accepte que le camion « ALLO PIZZA » s'installe sur la Commune d'Ampilly le sec une fois par semaine pour exercer leur commerce.

**Bulletin municipal :** Mme GUICHARDOT fait part des félicitations de Monsieur DETOT , président de l'Amicale, pour la réalisation et la qualité du bulletin municipal ainsi que des villageois et des personnalités et personnes extérieures.

Le conseil municipal remercie à nouveau les entreprises de l'assainissement qui ont financé entièrement le bulletin municipal.

**Emprunt SIVOM :**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de réaliser un emprunt par le SIVOM pour les travaux voirie et autorise le Maire à signer tous documents.

Séance levée à 20 h 20.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'Ampilly le sec pour être affiché le 22 janvier 2010 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Ampilly le sec, le 22 janvier 2010

Le Maire,  
René REGNAULT